



N° d'affichage SEC / 2018 / 07 / 005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Membres en exercice :	27
Membres présents :	16
Suffrages exprimés :	20
Votes Pour :	20
Votes Contre :	
Abstention :	

Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le

Deshaies, le

La Directrice Générale des Services

Mylène LACIDES

L'an deux mille dix-sept, le vendredi vingt juillet, suite à la convocation du treize juillet, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

Sont présents : MARC Jeanny, BERNIER Maritza, MANIOC Alain, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} adjoint*), MOUILA Gladys, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonnette, MORVAN Philippe, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, MICHALON Irmine, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, GAMIETTE Liliane, BALZINC Théogat (conseillers municipaux).

Absents excusés : GUILLAUME Alphonse (Procuration à MOUILA Gladys), OPFT Ghislaine (Procuration à Madame Odette VALLUET), APPOLINAIRE Lionel (Procuration à Madame GAMIETTE Myonnette), GAMIETTE Julien (Procuration à Monsieur NICOISE Robert), ALIDOR Fritz, FLEMIN Félix.

Sont absents : GOUBIN Fred, SABAS Sydney, MATHIASIN Max, JEAN née SABAS Lydie, MOBETIE Marie-France, (conseillers municipaux).

Secrétaire de séance : MORVAN Phillippe

Ont assisté : Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

Secrétaires Administratives : Odile OPFT et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le **25 Juillet 2018**

P/Le Maire absent

Le 2^{ème} Adjoint Ffs

Maritza BERNIER

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

SUBVENTION A L'ASSOCIATION MATHIAS BIABIANY

EXPOSE DES MOTIFS

L'association « **MATHIAS BIABIANY** » a sollicité une subvention pour financer un projet sportif visant à permettre à ce jeune Deshaiesien de représenter et porter les couleurs de la commune au Jeux Olympiques de TOKYO en 2020.



N° d'affichage: SEC/2018/07/005

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 20 juillet 2018

Compte tenu des crédits disponibles au budget et des engagements déjà honorés, le maire propose de lui accorder une subvention de **Trois mille euros (3000 00 €)** pour sa réalisation.

Dispositif décisionnel

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29;

Vu la délibération n° 18/02/17 en date du 23 Mars 2018 portant adoption du Budget Principal 2018,

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du mercredi 11 juillet 2018

Considérant la volonté d'accompagner ce jeune par le biais de son association.

DECIDE à l'UNANIMITE

Article 1 : D'OCTOYER une subvention de **Trois mille euros (3000,00 €)** à l'association « **MATHIAS BIABIANY** »

Article 2 : Cette dépense sera imputée à l'article 6574 du budget communal.

Article 3 : Madame le Maire et Comptable Public sont chargés de l'exécution de la présente.

Deshaies, le **23 Juillet 2018**

Ont signé au registre tous les membres présents
Pour expédition conforme

P/Le Maire Absent
Le 2^{ème} Adjoint Ffs

Maritza BERNIER